



SPECIAL COVID 19

Le Mot du Maire

MERCI !

Nous adressons tous nos remerciements aux professionnels et personnels de santé qui, au péril de leurs vies, se sont dépensés sans compter pour nous soigner.

Merci à toutes et à tous qui dans leurs professions respectives ont travaillé et fait preuve de solidarité pour notre pays et sa population.

Merci aux employé(es) municipaux, aux élu(es) et bénévoles qui se sont impliqués sur Sauveterre dans la gestion de cette crise sanitaire.

Chers Sauveterroises, chers Sauveterrois,

Il me semble important, qu'en toute transparence, je vous informe sur la gestion de cette triste pandémie qui a occasionné notamment en France près de 30 000 décès.

En tant que garant de notre sécurité, j'ai d'abord confié en mai dernier une analyse des dangers et des risques liés au SRAS - COV 2 sur chaque bâtiment public à un consultant externe.

Ensuite, j'ai décidé, pour assurer votre sécurité tout en privilégiant au maximum la vie sociale et le confort de chacun, plusieurs mesures phares :

- La fermeture des écoles par arrêté municipal du 6 mai dernier
- La commande et la distribution de masques les 8, 9 et 10 mai, dans les délais avant le 11 mai, date du déconfinement.

Cette gestion de crise m'a également poussé à créer un comité de pilotage qui a permis des rencontres collégiales constructives pour pouvoir repropose au plus tôt l'ensemble des services publics exempts de tout danger COVID 19.

Un plan d'action ad hoc a aussi permis :

- La réouverture progressive des écoles

- La reprise des activités associatives, sportives et culturelles avec les réouvertures du gymnase et du foyer.

J'ai passé les deux mois les plus difficiles et pénibles de ma fonction de maire en 25 ans de mandat.

IL NE FALLAIT PAS SE TROMPER

Aujourd'hui encore, nous organisons une veille sanitaire et réglementaire pour être en phase avec les annonces gouvernementales et scientifiques.

J'en profite pour remercier à nouveau tous les agents et citoyens de Sauveterre pour leur compréhension et respect dans cette crise sanitaire unique qui épargne, pour l'instant, notre belle commune.

Malheureusement il y a eu **LA POLEMIQUE**.

Pendant que les français étaient confinés, que la France avait peur et qu'en cette période nous atteignons 20 000 morts dans le pays, pendant que les Françaises et les Français étaient solidaires certains(es) n'ont eu de cesse que de polémiquer et ce sans se renseigner au préalable ;

Attaques contre la gestion des masques, l'organisation du marché du samedi, l'école, attaques personnelles contre le maire, etc...

1. **POLEMIQUER SOUS FONDS COVID 19 EST ABJECT,**

2. **ET EUX QU'ONT-ILS (ELLES) FAIT ?**

RIEN que de la polémique !

Tous les nouveaux élus(es) de la majorité municipale ainsi que les anciens élus(es) se sont manifestés et m'ont proposé leur aide. Ils ont toutes et tous été solidaires et ont œuvré à mes côtés dans la gestion de cette crise sanitaire sans précédent, je les en remercie encore.

Nous élus(es) toutes et tous devons être sans cesse au service de la collectivité et de ses habitants(es).

ANTICIPER LA RELANCE ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE

Dès le 5 juin j'ai rencontré M. le Préfet du Gard pour obtenir des aides (subventions) afin que la commune puisse anticiper pour réaliser des investissements dans le cadre de la relance écologique et économique préconisée par l'Etat.

M. le Préfet nous a suggéré de déposer, fin juillet, en préfecture du Gard des esquisses concernant nos projets d'investissement afin que les critères d'attribution des subventions nous soient définis précisément.

C'est ce que nous avons fait pour nos projets écologiques et économiques.

Ce sont 50 à 80% de subventions qui peuvent nous être attribuées à condition que les travaux soient réalisés en 2021 – 2022.

A ma demande le conseil municipal, en séance du 15/07/2020, m'a autorisé à lancer les études.

Nous envisageons :

- la rénovation énergétique et la gestion de l'énergie des bâtiments communaux énergivores (économie d'énergie)
- la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux (énergie verte – autoconsommation)
- la construction d'une salle des sports annexe (zéro-watt)

Bien évidemment s'ajoute une étude financière afin de réaliser nos objectifs sans augmentation de la fiscalité locale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

FONCTIONNEMENT

Le cartable vert (fournitures scolaires labélisées écologiques) est en place.

Mise en place à la rentrée des repas 100% bio au restaurant scolaire, sans augmentation du prix des repas, excepté les produits de la mer, le poisson bio d'élevage ne satisfaisant pas en qualité.

INVESTISSEMENTS EN COURS

Réfection de la toiture de l'église, travaux prévus automne 2020,

Subvention obtenue : 60 % → 86 820 €

Aménagement du chemin de la Gare, travaux 2020,2021,

Subvention demandée : 72 % → 618 489 €

Vidéoprotection, mise en service septembre 2020,

Subvention obtenue : 22.80 % → 20 000 €

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

Nous avons reçu le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. Il s'agit d'un guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021.

Ce protocole a été bien allégé et suivant l'évolution du COVID-19 il peut être modifié, complété ou ajusté.

Nous mettons tout en œuvre pour respecter le protocole sanitaire qui sera en vigueur le 1^{er} septembre 2020 fixant les obligations à respecter par la commune.

Les conditions et modalités de la rentrée concernant l'éducation nationale vous seront communiquées par les enseignants.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LA ZONE SCOLAIRE (délimitée par les 3 barrières situées aux 3 entrées du site) à partir du 1^{er} septembre 2020 à 7h00.

Sont concernés les adultes et enfants à partir de 11 ans.

Merci de votre compréhension

JOURNÉE ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2020

Le Forum des associations se déroulera le 5 Septembre 2020 de 10h à 13h au gymnase.

Le virus circule toujours. Par conséquent, et afin de se protéger, protéger ses proches, responsables d'associations, parents, amis, enfants à partir de 11 ans, grands-parents... le **port du masque sera obligatoire** dès l'entrée dans la zone sportive et à l'intérieur du gymnase.

Toujours dans un souci sanitaire, prévoyez un stylo personnel.

Passons une belle matinée avec les bons réflexes...

